

Estimation des coûts par résidence

Les coûts de construction sont évalués à 4,022,872\$, duquel est retranché le montant de la subvention portant le montant à emprunter à 2,100,000\$, soit un remboursement annuel sur 25 ans estimé à 127,412.04\$. Les coûts d'opérations annuels sont quant à eux évalués à 197,000\$.

Saint-Cyprien-de-Napierville Impact financier du projet de piscine intérieure	
Coût remboursement du prêt (Terme de 25 ans)	43,688.64\$
Coût d'opération annuel	67,549.83\$
Coût total annuel	111,238.47\$

Impact sur le compte de taxes	100\$/porte + 0,0189\$/100\$ D'évaluation
Impact pour une résidence de 250,000\$	147.25\$

EN RÉSUMÉ, il s'agit d'un montant total annuel de 324,412.04\$ partagé entre les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville calculé au prorata de la population des deux municipalités.

LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA RÉALISATION

Prochaines étapes de la réalisation	
Assemblée de conseil de Napierville Avis de motion Présentation d'un projet de règlement	5 Avril 2018 19h30
Assemblée de conseil de Napierville Adoption du règlement d'emprunt	3 Mai 2018 19h30
Assemblée de conseil de Napierville Avis public Tenue d'un registre public	Mai 2018

Nous vous invitons à prendre connaissance du présent document et à nous transmettre vos commentaires :

Tél.: 450-245-3658
Courriel : info@st-cypriendenapierville.ca

**PROJET
CONSTRUCTION
PISCINE
INTÉRIEURE**

*Municipalités de
Napierville et
Saint-Cyprien-
de-Napierville*



22 Mars 2018

DESCRIPTION DU PROJET

Annnonce de la subvention

Suite à l'annonce en mars 2017 que les gouvernements du Canada et du Québec investiront 961,436\$ chacun pour la construction d'une piscine intérieure dans le cadre du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, Fonds des petites collectivités - volet infrastructures-territoriales, les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville s'unissent et sont fières de présenter conjointement à leur population un projet de piscine intérieure répondant aux besoins de l'ensemble des citoyens.

Soirée de consultation publique

Une soirée de consultation publique a été tenue le 27 juin 2017 à laquelle environ 80 citoyens ont assistés. Plusieurs démarches ont été effectuées suite aux commentaires reçus et nous sommes fiers aujourd'hui de vous présenter les grandes lignes d'un projet qui nous le souhaitons, saura vous enthousiasmer autant que nous, et qui pourrait éventuellement se concrétiser.

Bassin en forme de « L » comportant 3 corridors de 25 mètres. La profondeur varie de 1,1 mètres à 1,4 mètres dans la partie peu profonde et varie de 1,4 mètres à 2 mètres dans la partie profonde. La superficie globale sera de 226 m² et une rampe d'accès permanente, pour les personnes à mobilité réduite, longera le bassin. Le bassin propose une capacité de 140 baigneurs. Une glissade sera installée au bord de la section d'une profondeur de 1,4 mètres proposant un divertissement très recherché par les plus jeunes.

ce bassin permettra

- L'accès libre : période de bain libre destinée à l'ensemble de la population;
- Les programmes : cours de natation, cours de conditionnement physique aquatique ainsi que programme de formation aquatique destinés aux sauveteurs, moniteurs et ceux qui souhaitent le devenir.
- Location : réservation de locaux ou bassins à des groupes (ex: anniversaire).
- Utilisation par les écoles primaires et secondaires.

L'ensemble des populations pourra se retrouver dans l'une ou l'autre de ces catégories, du jeune bambin, aux sauveteurs nationaux, aux personnes âgées, aux familles, aux entreprises, aux organismes sans oublier les services publics tels que les écoles primaires et secondaires.

Suite aux visites de piscine ainsi qu'à plusieurs discussions, vous remarquerez que le projet ne présente pas de plongeon. Les principales raisons sont les coûts reliés à cette installation de par la profondeur réglementaire exigée ainsi que des enjeux de sécurité et d'espace supplémentaire nécessaire.

La priorité pour les municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville est d'offrir à sa population un **bassin récréatif**, remplaçant la piscine extérieure existante, afin que jeunes et moins jeunes puissent bouger, puissent apprendre à nager et ce, jusqu'à sauveteur national si désiré, que les écoles puissent ajouter à leur offre de service la natation et surtout, que ces activités soient accessibles tout au long de l'année.

**Tout ceci sera possible
avec le bassin proposé !**